



Déclaration de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies (CoNGO), à l'occasion du 75^{ème} anniversaire des Nations Unies

SYNTHÈSE

La Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies (CoNGO) est une association internationale indépendante qui favorise la participation des ONG aux Nations Unies. Depuis 1948, la CoNGO coopère avec l'ONU à travers plus de trente Commissions autonomes d'ONG. La CoNGO approuve les objectifs et les valeurs inscrites dans la Charte des Nations Unies et plaide en faveur du multilatéralisme pour résoudre, entre autres, les défis politiques, environnementaux et sanitaires. Nous réaffirmons le rôle central des Nations Unies dans un monde plus pacifique et plus juste, où toutes les personnes ont accès à l'éducation, à la santé, au recours judiciaire, à la participation démocratique et au progrès économique. A l'occasion du 75^{ème} anniversaire des Nations Unies, la CoNGO salue les réalisations des Nations Unies dans le maintien de la paix et de la sécurité, la promotion des droits humains et la promotion du développement durable.

Le Programme 2030 est un cadre visant à éliminer la pauvreté, à réduire les inégalités et à protéger la planète. Pourtant, les progrès sont en-deçà de ce qui est nécessaire. La réalisation du Monde que nous désirons (the World We Want) et du Monde dont nous avons besoin (the World We Need) exige des partenariats actifs entre les organismes internationaux, les gouvernements, les autorités locales, les entreprises et la société civile. A l'occasion du 75^{ème} anniversaire, nous devons passer d'un climat de nationalisme, de conflits et d'injustice à une culture de multilatéralisme, de paix et de sécurité, pour le bien de l'humanité toute entière.

La CoNGO préconise que ce 75^{ème} anniversaire soit l'occasion de renforcer les Nations Unies, d'élargir son rôle en faveur d'une implication plus efficace de la société civile partout dans le monde. C'est l'occasion d'engager un dialogue afin de parvenir à une structure de relations qui réponde aux défis d'un monde en mutation. Lors de ce 75^{ème} anniversaire, nous demandons instamment à tous les gouvernements de renforcer leur engagement envers l'Organisation des Nations Unies, non seulement au plan moral, mais aussi financier et matériel.

L'Organisation des Nations Unies doit s'adapter à l'évolution des besoins et des réalités, afin d'accroître sa crédibilité et son efficacité et d'assurer une prise de décisions ouverte à tous à tous les niveaux. Renforcer l'ONU exigera un large soutien et l'implication de la société civile et des citoyens du monde entier, ainsi que la souplesse requise pour dialoguer avec eux et écouter leurs préoccupations.

Alors que les Nations Unies célèbrent leurs 75 années d'existence, c'est l'occasion pour nous de revisiter le passé, de définir le présent et de façonner un nouvel avenir. L'humanité ne peut pas attendre. La paix, la justice et le développement reposent sur des approches de transformation de notre économie, de notre société et de notre environnement privilégiant la dimension humaine. Nous devons accélérer le processus, pour veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte.

12 octobre 2019
New York | Genève | Vienne

Pour plus d'informations:
Liberato C. Bautista, Président de CoNGO (president@ngocongo.org)

CoNGO INTERNATIONAL SECRETARIAT

CoNGO New York | Office of the President, 777 UN Plaza, Suite 7C, New York, New York 10017 | T: +1 212 973 1701 | E: president@ngocongo.org
CoNGO Geneva | PostBox 50, 1211 Geneva 20, Switzerland | T: +41 22 301 1000 | F: +41 22 301 2000 | E: firstvp@ngocongo.org
CoNGO Vienna | Box 500 VIC, A 1400 Vienna, Austria | T: +43 1 260 60 4422 | E: secondvp@ngocongo.org

Déclaration de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies (CoNGO), à l'occasion du 75^{ème} anniversaire des Nations Unies

75^{ème} anniversaire des Nations Unies

1. À l'occasion du 75^{ème} anniversaire des Nations Unies, la Conférence des organisations non gouvernementales en relation de consultation avec les Nations Unies (CoNGO) se félicite des réalisations des Nations Unies en matière de maintien de la paix et de la sécurité, de la promotion des droits humains et de l'avancement du développement durable. L'existence même de l'Organisation des Nations Unies témoigne des progrès remarquables que l'humanité a accomplis. Les Nations Unies ont contribué à la mise en place d'un ordre international fondé sur la règle de droit par le biais de conventions et de pactes qui établissent des normes de la bonne gouvernance, de primauté du droit et de protection des droits humains pour tous. L'ONU a supervisé le difficile processus de décolonisation et de réduction des conflits entre ses États-membres. Elles ont aidé à ramener raison et justice là où il n'y avait que sang versé et chaos.
2. Parmi les instruments juridiques élaborés par les Nations Unies figurent des accords internationaux sur la protection des personnes vulnérables et défavorisées, la lutte contre le racisme, la préservation d'une planète vivable, la sécurité sur les mers et dans les airs, l'éducation universelle, la conservation du patrimoine et de la culture, le bien-être économique, l'égalité des sexes, le travail décent et la réduction des risques de catastrophe. Les Nations Unies ont favorisé le règlement pacifique des différends internationaux, contribué à la prévention des conflits dans les régions en crise et apporté des secours à de nombreuses victimes de la guerre. Pendant les années 90, les conférences et les sommets mondiaux des Nations Unies ont incité la société civile mondiale à adopter des déclarations et des programmes nécessitant une mise en œuvre complète et effective. Les objectifs de développement durable du Programme 2030 donnent une feuille de route pour une action positive des gouvernements, des organisations de la société civile, des autorités locales, des industries, des écoles et des universités et des citoyens du monde entier, afin que tous puissions œuvrer ensemble pour le Monde que nous désirons et le Monde dont nous avons besoin.
3. Le travail des Nations Unies est pourtant incomplet. L'instauration de l'ordre international, de la paix et des droits humains continue trop souvent d'être sapé par la promotion d'intérêts nationaux égoïstes, la volonté de gagner un avantage économique, la conduite de la guerre et la suppression des droits humains des personnes et des groupes. Le monde est confronté à des défis sans précédent, parfois existentiels : changement climatique, technologies perturbatrices, armes de destruction massive plus meurtrières encore, polarisation extrême de la richesse et inégalités connexes. De fait, l'année de la fondation des Nations Unies a coïncidé avec l'introduction des horreurs de la guerre nucléaire. Le rythme actuel de résolution des problèmes mondiaux est inadéquat; une plus grande urgence et un engagement plus fort sont nécessaires pour éviter les impacts potentiellement désastreux de ces développements.

CoNGO INTERNATIONAL SECRETARIAT

CoNGO New York | Office of the President, 777 UN Plaza, Suite 7C, New York, New York 10017 | T: +1 212 973 1701 | E: president@ngocongo.org
CoNGO Geneva | PostBox 50, 1211 Geneva 20, Switzerland | T: +41 22 301 1000 | F: +41 22 301 2000 | E: firstvp@ngocongo.org
CoNGO Vienna | Box 500 VIC, A 1400 Vienna, Austria | T: +43 1 260 60 4422 | E: secondvp@ngocongo.org

4. Aujourd'hui, les objectifs de développement durable ont fait prendre conscience que le pouvoir des Nations Unies n'est pas suffisant: La réalisation du Programme 2030 appelle un engagement actif et une multiplicité de partenariats entre et parmi les organismes internationaux, les gouvernements, les autorités locales, le secteur privé et la société civile sous toutes ses formes. Ces partenariats doivent respecter les principes de gouvernance, tels que la transparence et la responsabilité dans la promotion et la protection des droits fondamentaux des citoyens et des peuples en tant que titulaires de droits.

Relever les défis mondiaux persistants et émergents

5. Il y a vingt ans, la Déclaration du Forum du millénaire, élaborée par 1350 représentants de plus d'un millier d'organisations non gouvernementales du monde entier, mettait en garde contre la montée du racisme, du fascisme, de la xénophobie, de l'homophobie, des crimes de haine et de l'ethnocide. Elle a noté une résurgence du patriarcat menaçant de saper les acquis en matière d'égalité des sexes. Elle a souligné la persistance du travail des enfants et l'impunité dont jouissaient les auteurs de violations des droits humains. Elle a attiré l'attention sur une recrudescence de la violence, du militarisme et des conflits armés, ainsi que sur le développement de régimes autoritaires.
6. En 2020, ces menaces persistent, aggravées par la propagation du dogme populiste, le retrait des normes, des traités et des accords internationaux et le rejet du multilatéralisme en faveur d'agendas fondés sur l'exclusion et la xénophobie. Partout dans le monde, les peuples souffrent des conséquences qui découlent des inégalités, de la privation de droits et de l'injustice fondée sur le genre et ils sont menacés par des conflits, la militarisation, le terrorisme et la dégradation de l'environnement. Plus de 70 millions de personnes ont été déplacées à cause des conflits violents, des persécutions, de l'instabilité, du changement climatique et des catastrophes naturelles. Bien trop souvent, les systèmes économiques, financiers et politiques concentrent le pouvoir et la richesse entre les mains d'un petit nombre. La beauté et la diversité des peuples du monde, notamment des peuples indigènes, avec leurs cultures et leurs langages, sont de plus en plus menacées, de même qu'est menacée la biodiversité de la faune et la flore du monde, à cause du changement climatique et des pratiques industrielles non durables.
7. Le défi auquel l'humanité et la planète doivent faire face demande une attention immédiate. Les conséquences du changement climatique contribuent aux migrations et menacent la sécurité alimentaire et hydrique ainsi que la diversité des espèces. L'égalité des genres n'a été atteinte nulle part dans le monde; le sexisme et les comportements sexistes ont des racines profondes et renforcent les stéréotypes liés aux genres. Les violences fondées sur le genre, le trafic sexuel, les mariages d'enfants et les mutilations génitales féminines se poursuivent. Beaucoup d'enfants, en particulier les filles, ne vont pas à l'école; les conséquences des conflits et des déplacements forcés sont particulièrement graves au cours des premières années de la vie d'un enfant, entraînant des conséquences négatives pour la société tout entière. Les soins de santé ne sont pas disponibles partout. Le manque de protection sociale a des conséquences graves pour les plus marginalisés et les travailleurs pauvres, surtout pour les femmes travaillant dans l'économie souterraine. La corruption, les flux de capitaux illicites et l'évasion fiscale ont des conséquences délétères sur la capacité des gouvernements à mobiliser leurs ressources. Dix ans après la crise financière mondiale, le niveau mondial des dettes a atteint un nouveau record. À travers le monde, les droits humains sont souvent remis en question ou même niés. La liberté de presse est largement ignorée, les journalistes emprisonnés ou tués. Quant à celles et à ceux qui œuvrent pour la paix, comme les interprètes et les travailleurs de santé,

CoNGO INTERNATIONAL SECRETARIAT

CoNGO New York | Office of the President, 777 UN Plaza, Suite 7C, New York, New York 10017 | T: +1 212 973 1701 | E: president@ngocongo.org
CoNGO Geneva | PostBox 50, 1211 Geneva 20, Switzerland | T: +41 22 301 1000 | F: +41 22 301 2000 | E: firstvp@ngocongo.org
CoNGO Vienna | Box 500 VIC, A 1400 Vienna, Austria | T: +43 1 260 60 4422 | E: secondvp@ngocongo.org

www.ngocongo.org

ils sont attaqués et tués. Le cyberspace a créé une nouvelle plateforme d'activités criminelles, et ce à très grande échelle.

8. La promesse faite par la Charte des Nations Unies de mettre fin au fléau de la guerre est globalement peu respectée par les États membres; les sommes dédiées aux dépenses militaires sont sans commune mesure avec celles qui sont accordées au développement durable. La militarisation et l'abandon de la limitation des armes renforcent la nécessité du désarmement, et notamment du désarmement nucléaire. Tandis que s'efface le souvenir des guerres mondiales et que s'atténue celui des guerres coloniales, les Nations Unies, la société civile et les gouvernements doivent œuvrer plus fort, et œuvrer ensemble, pour proscrire à jamais les conflits armés, de peur que les générations futures ne répètent les erreurs irréparables de leurs prédécesseurs.
9. **À l'occasion du 75^{ème} anniversaire, nous devons passer de l'expansion des guerres et d'un climat de conflit et d'injustice à une culture de la paix et de la sécurité, pour le bien de l'humanité toute entière. Il est temps pour les acteurs de l'humanitaire, du développement et de la paix de collaborer étroitement pour mettre fin à la violence mondiale et atteindre les objectifs ambitieux du Programme 2030 – la paix et la prospérité pour les peuples et pour la planète.**

Renouveler la promesse des Nations Unies

10. Les Nations Unies doivent engager leurs États membres dans des actions qui vont au-delà du simple consentement, et accroître leur responsabilité envers les populations qu'ils servent. Nous avons besoin d'un multilatéralisme revigoré pour renforcer les actions et combattre des problèmes mondiaux comme le changement climatique et les migrations forcées, accélérer les progrès du développement durable, et assurer une vie de santé, de prospérité et de paix pour tous les peuples.
11. Le système des Nations Unies doit être renforcé et rendu plus équitable afin qu'il s'adapte à des besoins et à des réalités qui changent. La révolution des communications a le potentiel de démocratiser les engagements à tous les niveaux. Les Nations Unies doivent examiner à nouveau leur communication vers leurs différents publics, leur parler mais aussi les écouter, dans des langages qu'ils comprennent. Ainsi, les Nations Unies seront plus crédibles, plus efficaces et capables de prendre des décisions de manière réactive, inclusive et participative, sur tous les plans.
12. Pour des Nations Unies renouvelées, l'un des besoins essentiels est de disposer d'une base financière solide. Le budget des Nations Unies moindre que celui de certaines villes, autorités locales ou entreprises multinationales. Les États membres doivent fournir des ressources suffisantes pour les programmes et les activités qu'ils ont mandatés; ils doivent payer leur contribution dans les temps, entièrement et sans condition. Beaucoup de financements fournis par les gouvernements impliquent des affectations, des exclusions ou des refus de financer certaines activités. Certains gouvernements bafouent leurs obligations conventionnelles en retardant les paiements annuels. Nous comptons sur les Nations Unies pour résoudre les problèmes du monde, mais les gouvernements changent leurs priorités une année après l'autre, en limitant ainsi la capacité de l'organisation à préparer l'avenir. Des contraintes financières sont aggravées par un manque de flexibilité et par une incapacité à s'engager dans des solutions à long terme.
13. Si un financement suffisant est un élément essentiel d'un système des Nations Unies renforcé et revitalisé, des pratiques de gestion efficaces et transparentes sont tout aussi importantes. Le Secrétariat et l'Agence doivent disposer d'une autorité adéquate et de directives claires afin de répondre aux crises émergentes,

CoNGO INTERNATIONAL SECRETARIAT

CoNGO New York | Office of the President, 777 UN Plaza, Suite 7C, New York, New York 10017 | T: +1 212 973 1701 | E: president@ngocongo.org

CoNGO Geneva | PostBox 50, 1211 Geneva 20, Switzerland | T: +41 22 301 1000 | F: +41 22 301 2000 | E: firstvp@ngocongo.org

CoNGO Vienna | Box 500 VIC, A 1400 Vienna, Austria | T: +43 1 260 60 4422 | E: secondvp@ngocongo.org

www.ngocongo.org

qu'elles soient politiques, humanitaires, économiques, environnementales, militaires ou judiciaires. Des opérations de maintien ou de rétablissement de la paix à la fois bien gérées et bien financées sont également importantes. À cet égard, les politiques et les décisions de la Banque mondiale sont parfois en désaccord avec celles du Fonds monétaire international, et celles du système des Nations Unies. Par conséquent, il est nécessaire de revoir l'architecture financière internationale afin de faire progresser les efforts des pays en voie de développement pour répondre à leurs besoins en matière budgétaire, monétaire, commerciale et de développement tout en maintenant un contrôle démocratique de leurs économies.

14. **A l'occasion du 75^{ème} anniversaire, nous demandons à tous les gouvernements de renforcer leur soutien accordé aux Nations Unies au plan moral, financier et matériel. Nous appelons tous les États Membres à reconnaître la nécessité d'une approche multilatérale pour résoudre les problèmes mondiaux; à rendre compte de la traduction des discours en actes; à honorer leurs engagements financiers et à fournir des ressources suffisantes pour répondre aux besoins essentiels à long terme.**

La CoNGO et les Nations Unies

15. La CoNGO est une association indépendante et internationale fondée en 1948, année de la Déclaration universelle des droits de l'homme. En tant qu'organisation non gouvernementale (ONG) disposant du statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies, notre travail est lié au système des Nations Unies dans son entièreté: le secrétariat, les agences, les organismes créés en vertu des traités, les commissions régionales, les instituts, les sommets et les conférences mondiales. La CoNGO soutient sans réserve les objectifs et les valeurs inscrites dans la Charte des Nations Unies et elle est l'ardent défenseur du multilatéralisme dans la résolution des problèmes mondiaux, aux plans politiques, environnementaux, sanitaires et autre. Nous encourageons les ONG du monde entier à coopérer avec les Nations Unies afin de promouvoir et de soutenir le travail qu'elle réalise et pour amener la société civile à s'engager dans un partenariat durable avec celle-ci. Plus de 30 commissions d'ONG chargées des questions de fond en lien avec la CoNGO à New York, Genève, Vienne et dans le monde entier, démontrent notre engagement à soutenir la mission des Nations Unies.
16. La CoNGO est composé de diverses ONG travaillant en consultation avec les Nations Unies, en collaboration les unes avec les autres et en coopération avec d'autres parties prenantes animées du même esprit. La CoNGO reconnaît son rôle dans la mise en valeur des efforts de ses membres pour contribuer efficacement à la réalisation des objectifs convenus par l'ONU et par ses États membres. Nous soutenons en particulier les jeunes et les organisations de jeunes en tant que participants et partenaires actifs de l'ensemble des activités des Nations Unies.
17. La CoNGO n'a pas hésité à faire une critique constructive du mécanisme intergouvernemental alors était apparu qu'il n'atteignait pas les idéaux de la Charte. Nous avons identifié les obstacles et les moyens de les surmonter, et nous avons encouragé les institutions des Nations Unies, ainsi que les États Membres à travailler de manière plus productive avec les ONG. Nous avons exhorté toutes les organisations de la société civile à collaborer avec les gouvernements dans les processus décisionnels intergouvernementaux sous les auspices des Nations Unies.
18. La CoNGO est consciente du fait que le système des Nations Unies présente des lacunes qui nuisent à son efficacité, à sa gouvernabilité et à sa crédibilité. Les décisions et les instruments intergouvernementaux officiellement convenus sont des déclarations de principe et d'intention fermes, mais les gouvernements échouent souvent dans la mise en œuvre des accords qu'ils ont adoptés multilatéralement. Ces textes

CoNGO INTERNATIONAL SECRETARIAT

CoNGO New York | Office of the President, 777 UN Plaza, Suite 7C, New York, New York 10017 | T: +1 212 973 1701 | E: president@ngocongo.org
CoNGO Geneva | PostBox 50, 1211 Geneva 20, Switzerland | T: +41 22 301 1000 | F: +41 22 301 2000 | E: firstvp@ngocongo.org
CoNGO Vienna | Box 500 VIC, A 1400 Vienna, Austria | T: +43 1 260 60 4422 | E: secondvp@ngocongo.org

www.ngocongo.org

approuvés au plan intergouvernemental sont autant de promesses que les gouvernements font à leurs citoyens: il est du devoir d'un gouvernement de tenir ses promesses. Être d'accord ne suffit pas: il faut y ajouter un engagement et une action.

19. **À l'occasion du 75^{ème} anniversaire, la CoNGO réaffirme le rôle central des Nations Unies pour l'avènement d'un monde plus pacifique et plus juste, où tous les individus ont accès à l'éducation, à la santé, aux recours judiciaires, à la participation démocratique, ainsi qu'au progrès économique et social. Nous réaffirmons notre attachement aux objectifs, à l'éthique et à la vision que nous partageons avec les Nations Unies. La CoNGO préconise que cet anniversaire soit l'occasion de renforcer les Nations Unies et d'élargir leur rôle, afin d'impliquer plus efficacement la société civile et les personnes de bonne volonté partout dans le monde.**

Le rôle de la société civile

20. Le rôle des ONG est décrit à l'Article 71 de la Charte des Nations Unies, et l'établissement d'un statut consultatif officiel pour les ONG auprès de l'ECOSOC a constitué une première remarquable pour le système des relations internationales. La résolution 1996/31 de l'ECOSOC régit l'établissement du statut consultatif et de l'accréditation d'un groupe plus large de la société civile aux conférences des Nations Unies. Elle énonce les principes et les modalités de la participation régulière des ONG aux travaux des institutions désignées de l'ONU, qui ont fait leurs preuves et bénéficient d'un large soutien des ONG. La CoNGO s'inquiète de la marge de manœuvre réduite de la société civile. La liberté de réunion, d'opinion et d'expression sont des droits inhérents à tout être humain, mais un nombre croissant de pays limitent ces droits, traitant la société civile comme une menace, plutôt que comme un partenaire susceptible de contribuer à la réalisation d'objectifs communs. Certains gouvernements emprisonnent des militants de la société civile ou utilisent la force pour réprimer les rassemblements et autres manifestations pacifiques. Ils acceptent formellement les recommandations des Nations Unies tout en les ignorant dans la pratique. La Déclaration universelle des droits de l'homme et les conventions et pactes internationaux pertinents doivent être universellement appliqués. Les Nations Unies doivent veiller à ce que les ONG aient le plus grand accès possible aux institutions de l'ONU, afin que leurs compétences, leurs connaissances, leur énergie et leur expérience puissent être pleinement mises à profit.
21. La société civile elle-même est en train de changer. La mobilisation quasi instantanée des mouvements sociaux rendue possible par les médias du même nom bouleverse les formes traditionnelles d'action sociale. Souvent, les nouvelles structures de la société civile ne correspondent pas aux structures hiérarchiques de gouvernance présentes au sein des Nations Unies et dans les États membres. La CoNGO s'engage à améliorer le réseautage, à intégrer les points de vue des diverses parties prenantes et à créer des économies d'échelle afin d'avoir un impact plus important sur les problèmes mondiaux. La CoNGO s'engage à travailler avec les Nations Unies sur la façon d'établir une meilleure communication avec ses partenaires afin que « Nous, les peuples », puissions faire entendre notre voix et agir en conséquence. Rebâtir les composantes information et communication des Nations Unies est essentiel à cet égard.
22. Les Forums politiques de haut niveau, le Forum de la jeunesse de l'ECOSOC et d'autres nouveaux mécanismes exploitent déjà l'énergie générée par les mouvements de la société civile. Dans le même temps, le processus de reconnaissance des ONG par le Conseil économique et social n'a guère changé depuis ses premières années et continue d'être fortement politisé. Ces tensions ont mis à rude épreuve le système de liaison des Nations Unies avec les ONG, y compris celles qui sont associées à la CoNGO. La mission de la CoNGO est d'assurer l'accès de la société civile aux Nations Unies et d'améliorer la collaboration, de

CoNGO INTERNATIONAL SECRETARIAT

CoNGO New York | Office of the President, 777 UN Plaza, Suite 7C, New York, New York 10017 | T: +1 212 973 1701 | E: president@ngocongo.org
CoNGO Geneva | PostBox 50, 1211 Geneva 20, Switzerland | T: +41 22 301 1000 | F: +41 22 301 2000 | E: firstvp@ngocongo.org
CoNGO Vienna | Box 500 VIC, A 1400 Vienna, Austria | T: +43 1 260 60 4422 | E: secondvp@ngocongo.org

www.ngocongo.org

promouvoir le changement et de faciliter la réalisation des objectifs convenus par les Nations Unies et les États membres.

23. À l'occasion du 75^{ème} anniversaire, nous appelons l'ONU et les États membres à engager un dialogue avec la société civile afin de créer des partenariats novateurs qui répondent aux défis d'un monde en mutation. L'esprit du Programme 2030 exige une solide participation des peuples du monde entier afin que les bienfaits du multilatéralisme se fassent sentir dans leur vie quotidienne. Tout le monde doit travailler de concert afin que les Nations Unies puissent prospérer dans un ordre international fondé sur la règle de droit. Nous appelons les États membres à reconnaître le vaste potentiel de la société civile en tant qu'élément essentiel du système international, en charge de définir le présent et façonner l'avenir. Nous devons éliminer les obstacles à l'accès physique et politique aux processus des Nations Unies, afin d'atteindre les objectifs de développement et mettre en œuvre les programmes de justice sociale convenus au niveau international.

Ne laisser personne en arrière

24. Alors que les Nations Unies et ses États membres célèbrent ses 75 années d'existence, il est temps de réexaminer le passé, de définir le présent et de façonner un nouvel avenir. L'humanité ne peut pas attendre. Les « Peuples » qui ont donné une voix à la Charte des Nations Unies, et qui considèrent les États membres comme leurs représentants, exigent de l'organisme international qu'il honore ses engagements et apporte des changements transformateurs. La paix, la justice et le développement dépendent d'approches holistiques, fondées sur les droits de l'homme, centrées sur l'être humain et sensibles à la dimension de genre des systèmes qui sous-tendent notre économie, notre société et notre environnement. Nous devons accroître notre élan pour transformer le monde et veiller à ce que personne ne soit laissé en arrière.

12 octobre 2019
New York | Genève | Vienne

Pour plus d'informations:
Liberato C. Bautista, Président de CoNGO (president@ngocongo.org)

CoNGO INTERNATIONAL SECRETARIAT

CoNGO New York | Office of the President, 777 UN Plaza, Suite 7C, New York, New York 10017 | T: +1 212 973 1701 | E: president@ngocongo.org
CoNGO Geneva | PostBox 50, 1211 Geneva 20, Switzerland | T: +41 22 301 1000 | F: +41 22 301 2000 | E: firstvp@ngocongo.org
CoNGO Vienna | Box 500 VIC, A 1400 Vienna, Austria | T: +43 1 260 60 4422 | E: secondvp@ngocongo.org

www.ngocongo.org